

Enlèvement « mystérieux » de diplomates canadiens au Niger

Des éléments de réponse à même les questions...

Alain DENEAULT

Postdoctorant à l'UQAM et auteur, avec Delphine Abadie et William Sacher,
de *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique* (Écosociété, 2008).

C'est à partir d'éléments de réponse que l'on forge des questions. Ainsi en va-t-il du contexte « mystérieux » dans lequel ont disparu au Niger deux diplomates canadiens, Robert Fowler et Louis Guay, dans la nuit du 14 au 15 décembre dernier.

Quatre renseignements ne font pas de doute : avant d'être manifestement enlevés, les Canadiens se sont rendus aux bureaux de la minière canadienne Semafo, dans l'ouest du pays. Ils étaient cependant mandatés au Niger par l'Organisation des Nations Unies (ONU). L'ONU n'assurait toutefois pas leur sécurité et ignorait jusqu'à l'existence de leur périple. Une troisième personne, non identifiée, s'ajoute aux disparus.

Les circonstances mêmes de cette présence sèment actuellement davantage de confusion que le problème d'identification des preneurs d'otages. L'ONU a contredit la version du gouvernement, qui attribuait le passage de MM. Fowler et Guay à des cérémonies protocolaires. Les mandataires devaient au contraire contribuer à régler « tous les problèmes humanitaires » de la région de même que « le conflit avec la rébellion touareg »¹, une minorité nomade inscrite depuis longtemps en faux contre le pouvoir central et les sociétés privées qu'il appuie.

Mais anonymement, un officiel nigérien a expliqué par des « affaires personnelles » la visite de Monsieur Fowler au Niger²...

Ces interrogations sur cette visite auprès de la minière Semafo sont embarrassantes, parce qu'elles placent les mandataires canadiens dans une position difficile à défendre politiquement, quel que soit l'angle sous lequel on l'analyse. Ou bien MM. Fowler et Guay remplissaient effectivement leur mission de l'ONU, et ont donc entrepris des discussions secrètes avec la société minière aux fins de la résolution du conflit mettant aux prises les Touaregs avec les sociétés minières, ce qui fait ni plus ni moins de la société canadienne un acteur politique occulte dans la région (et non plus une simple entreprise commerciale); ou bien les deux diplomates n'agissaient pas au nom de l'ONU et utilisaient donc leur mandat formel comme écran, à des fins occultes ou personnelles. Dans tous les cas de figure, quelque chose échappe radicalement aux logiques formelles.

¹ Ludovic Hirtzmann, « Niger : deux diplomates canadiens restent introuvables », Paris, *Le Figaro*, le 24 décembre 2008, <<http://www.lefigaro.fr/international/2008/12/24/01003-20081224ARTFIG00267-niger-deux-diplomates-canadiens-restent-introuvables-.php>>.

² Matthew Russell Lee, « Fowler's Niger Companion Guay Active in Mining, UN Stonewalls on Their Mission », bureaux de l'ONU d'Inner City Press, 18 décembre 2008.

Les questions qui s'en sont suivies dans la presse reposent implicitement sur le postulat d'une Afrique dominée par des intérêts occidentaux à la fois occultes et illégitimes.

Un diplomate affairiste ou un homme d'affaires diplomate ?

Ayant conseillé six premiers ministres canadiens, Robert Fowler est présenté comme le « Monsieur Afrique » de notre politique étrangère.

C'est flanqué de Louis Guay qu'il s'est envolé au Niger sous l'égide de l'ONU. Ce choix n'est pas insignifiant. Quand cet ancien ambassadeur du Canada au Gabon ne travaille pas au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il passe au domaine privé et surveille ce même ministère au nom de la minière montréalaise Sofati au Cameroun ou de la vancouveroise Placer Dome en République dominicaine. Le mandat que Placer Dome lui confie entre 1996 et 1999 consiste à convaincre le gouvernement dominicain de privatiser l'important gisement de Pueblo Viejo à son profit. Une entente est signée dès 2001 entre cette société et le gouvernement. Ce projet a été sévèrement critiqué par des groupes environnementaux et syndicaux³.

Pourquoi, au Niger, Monsieur Fowler a-t-il tenu à se rendre à la mine aurifère de Samira que gèrent conjointement les canadiennes Semafo et Etruscan, de surcroît à l'insu de l'ONU ? Pourquoi était-il accompagné de celui que le président-directeur général de Semafo, Benoît LaSalle, appelle familièrement « Louis »⁴ ? Au dire de M. LaSalle, pour constater le « succès canadien » que représente cette entreprise.

Ce préjugé favorable ne fait pas l'unanimité. Semafo et Etruscan sont âprement critiquées au Niger. On les accuse si vivement de piller les ressources du pays que le gouvernement nigérien a dû mettre sur pied une commission d'enquête à leur sujet, laquelle a en effet conclu en l'absence de corrélation entre la quantité d'or produite et les retombées pour le pays. L'amertume est d'autant plus grande que cette exploitation pollue abondamment et bouleverse les habitudes sociales des populations⁵.

Du reste, les initiatives de Semafo pour le développement dans la région servent en priorité ses seuls intérêts, comme ce barrage construit en Guinée-Conakry essentiellement pour alimenter en énergie... « certaines sociétés minières installées dans la région »⁶.

Semafo entend maintenant exploiter l'uranium au Niger⁷ et faire ainsi concurrence à la française Avera. La seule annonce de cette intention avait fait monter son titre boursier en flèche en 2007⁸.

³ *Ibidem*.

⁴ Cité in « Mystérieuse visite canadienne impromptue », Radio-Canada, le 19 décembre 2008, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2008/12/19/003-niger_diplomates.shtml?ref=rss>.

⁵ Salima Tlemçani, « Enlèvement des deux diplomates onusiens au nord du Niger, Un rapt sur fond de guerre commerciale », Alger, El Watan, le 22 décembre 2008, et le témoignage du journaliste Abdourahmane Ousmane lors des Journées d'Alternatives d'août dernier, à Saint-Alphonse de Rodriguez, au Québec.

⁶ « Accord entre la Guinée et une société canadienne pour construire un barrage », Agence France-Presse, le 27 février 2008.

⁷ « Semafo obtient cinq permis d'exploration de l'uranium au Niger. Ces permis couvrent une superficie de 2 375 km² dans la région d'Arlit », Montréal, communiqué de presse de Semafo, le 10 avril 2007.

Les mouvements rebelles touaregs inscrivent explicitement leur action dans le cadre d'une « bataille de l'uranium » et disputent au gouvernement central le contrôle des ressources. Dans le contexte postcolonial, il ne reste aux acteurs africains qu'à s'interposer devant les sociétés privées attirées par les gisements de toute sorte, pour se rendre le plus souvent complices, au détour de ristournes et autres bakchichs, de l'exploitation éhontée des ressources du continent. L'apparition de gouvernements corrompus, seigneurs de guerre locaux, mouvements de libération ethniques et rebelles sécessionnistes résulte systématiquement de cette logique. Les sociétés canadiennes qui se prêtent de gré ou de force à ce jeu ont donc à assumer une responsabilité historique quant à l'évolution des conflits armés sur le continent. Les civils font les frais de cette exploitation structurelle. Les citoyens canadiens se découvrent complices de ces méfaits, leur épargne se trouvant placée dans ces sociétés cotées en bourse à Toronto.

Le questionnement autour du « mystère Fowler » relève donc de cette conscience historique.

Une guerre commerciale franco-canadienne ?

Quant à l'enlèvement comme tel, on allègue donc pêle-mêle la responsabilité des Touaregs pourtant absents de la région où a eu lieu l'enlèvement, du gouvernement nigérien lui-même ou encore de l'incontournable et toujours bien commode « Al-Qaeda »...⁹ Plus sérieusement, *Le National Post* de Toronto a lorgné du côté de la « French Connection » ; la société française Avera, bien implantée au Niger, verrait d'un mauvais œil que des Canadiens s'affairent à témoigner de ses activités décriées par les Touaregs¹⁰. *Le Figaro* renchérit depuis Paris : Avera cherche à décrocher un contrat énergétique d'envergure en Ontario en février prochain, et on soupçonne Quenn's Park et Ottawa de mettre tout en œuvre pour favoriser les Canadiens en lice, soit le Groupe Candu. Si Avera décrochait le contrat, elle s'approvisionnerait en uranium au Niger. Le Canada a donc intérêt à dépeindre ses activités nigériennes de façon critique pour justifier son élimination.

Le groupe Candu est constitué des principales instances énergétiques canadiennes. Il est plausible que le développement de la filière uranium chez Semafo soit lié à ce projet.

Pour sa part, le jour même de la disparition des deux Canadiens, la concurrente Avera annonçait son intention d'investir 1 milliard d'euros dans la mine d'uranium d'Imouraren pour en faire le plus grand projet industriel minier du pays.¹¹

D'aucuns admettent que ces récits autour d'une guerre commerciale de moins en moins symbolique relèvent de conjectures. L'intérêt réside toutefois ailleurs, à savoir la spontanéité

⁸ « La société Semafo du Canada à la recherche d'uranium au Niger », *Newsletter*, Radio-Canada international, le 11 avril 2007, < <http://www.newsletterarchive.org/2007/04/11/136326-RCI+Cyberjournal>>, et « Semafo annonce qu'elle fera de la prospection d'uranium en Afrique de l'Ouest », *Corus nouvelles*, section « économie », le 10 avril 2007, <http://www.info690.com/nouvelle-semafo_annonce_qu_elle_fera-152292-14.html>.

⁹ Gilles Toupin, « On soupçonne les rebelles touaregs, le gouvernement... ou Al-Qaeda », Montréal, *La Presse*, le 14 janvier 2009.

¹⁰ Carolyn Lebel, « Robert Fowler's disappearance: The French connection », Toronto, *National Post*, le 20 décembre 2008.

¹¹ Ludovic Hirtzmann, « Niger : deux diplomates canadiens restent introuvables », Paris, *Le Figaro*, le 24 décembre 2008, <<http://www.lefigaro.fr/international/2008/12/24/01003-20081224ARTFIG00267-niger-deux-diplomates-canadiens-restent-introuvables-.php>>.

avec laquelle on postule ici comme une implicite évidence l'existence du pillage occidental en Afrique et les répercussions aveugles qui s'abattent sur le continent.